

FORMULAIRE 7 - Amendé

RAPPORT D'ACTIVITÉ MENSUEL

Nom de l'émetteur CNSX : SYNERGY ACQUISITION CORP. (l'« émetteur »).

Symbole : QMP

Nombre de valeurs inscrites à la cote en circulation : 16,556,834

Date : 6 décembre 2013

Le présent rapport d'activité mensuel doit être affiché avant l'ouverture de la négociation le cinquième jour de chaque mois. Ce rapport ne vise pas à remplacer l'obligation de l'émetteur de déclarer séparément l'information importante lorsque la direction en prend connaissance ainsi qu'à afficher les formulaires requis par les politiques de CNSX. Si de l'information importante devient connue et est déclarée durant le mois précédent auquel s'applique ce rapport, ce dernier devrait mentionner cette information importante, la date du communiqué de presse et la date d'affichage dans le site Web à CNSX.ca.

Le présent rapport vise à informer les investisseurs et le marché des activités d'affaires et de gestion courantes de l'émetteur qui ont eu lieu au cours du mois précédent. Ne pas discuter des objectifs et des plans futurs à moins qu'ils ne soient concrétisés au point de constituer de l'« information importante » selon la définition des politiques de CNSX. Toute discussion contenue dans ce rapport doit être factuelle, équilibrée et de nature non promotionnelle.

Directives générales

- (a) Préparer le rapport d'activité mensuel en utilisant le format présenté ci-dessous. La séquence des questions ne doit pas être modifiée et aucune question ne devrait être omise ou non répondue. Les réponses des diverses rubriques doivent être rédigées dans une forme narrative. Déclarer si la réponse sous toute rubrique est négative ou si elle ne s'applique pas à l'émetteur. Le titre de chaque rubrique doit précéder la réponse.
- (b) Le terme « émetteur » inclut non seulement l'émetteur mais aussi toute filiale de ce dernier.
- (c) Les termes utilisés et non définis dans le présent formulaire sont définis dans la *Politique 1 - Interprétation et dispositions générales* ou interprétés selon cette dernière.

Rapport sur les activités d'affaires

1. Fournir un aperçu général et une discussion de l'évolution de l'entreprise et des opérations de l'émetteur au cours du mois précédent. Si l'émetteur était inactif, mentionner ce fait.

L'émetteur s'est inscrit auprès de la Bourse Nationale Canadienne et ses actions ont commencé à se négocier le 17 octobre 2013. L'émetteur a complété la transaction

annoncée dans le communiqué de presse daté du 16 octobre notamment : l'acquisition des propriétés minières, deux placements privés et la prise de contrôle inversée.

2. Procurer un aperçu général et une discussion des activités de gestion.

Les activités de l'émetteur sont limitées à effectuer les démarches de post-clôture suite à la transaction.

3. Décrire en donnant des détails de tout nouveau produit ou service développé ou offert. Pour les sociétés de ressources, donner des détails sur les nouveaux programmes de forage, d'exploration ou de production, ainsi que sur les acquisitions de toute nouvelle propriété, et joindre tout rapport minéralogique, pétrolier, gazier et autre exigé en vertu de la législation de l'Ontario sur les valeurs mobilières.

N/A

4. Décrire en donnant des détails sur tout produit ou service qui n'est plus offert. Pour les sociétés de ressources, donner des détails sur tout programme de forage, d'exploration ou de production qui a été modifié ou abandonné.

N/A

5. Décrire toute nouvelle relation d'affaires conclue entre l'émetteur, les filiales de l'émetteur ou des tiers, y compris les contrats visant la fourniture de produits ou services, les ententes d'opérations en participation, les contrats de licence, etc. Déclarer si la relation est avec une partie liée à l'émetteur et donner des détails sur la relation.

N/A

Décrire l'expiration ou la résiliation de tout contrat ou de toute entente conclue entre l'émetteur, les filiales de l'émetteur ou des tiers, ou l'annulation de toute entente de financement qui a déjà été annoncée.

N/A

6. Décrire toute acquisition par l'émetteur ou toute cession d'actifs de l'émetteur ayant eu lieu au cours du mois précédent. Donner des détails sur la nature des actifs acquis ou cédés, et fournir des détails de la contrepartie payée ou à payer, ainsi qu'un calendrier des paiements le cas échéant, et de toute évaluation. Énoncer la manière dont la contrepartie a été déterminée et déclarer si l'acquisition ou la cession impliquait une partie liée à l'émetteur et préciser les détails de la relation.

La "Société" a le plaisir d'annoncer la signature d'une convention de vente avec Ditem Exploration pour la propriété Detour Trend North (la "Propriété"). La Propriété est composé de deux blocs totalisant 261 claims miniers couvrant 13 800 hectares.

En vertu de la convention de vente et sujet aux autorisations réglementaires, Ditem acquiert 100% des droits et intérêts de la Société dans la propriété Detour Trend North en émettant 6 000 000 d'actions ordinaires de Ditem à la Société .

De plus, Ditem octroie à Synergy une redevance de 1,0 % (NSR) du Produit Net d'Affinage. Ditem aura l'option de racheter de Synergy la moitié (0.5 %) de la redevance pour une considération monétaire de 500 000 \$ payable à Synergy.

7. Décrire l'acquisition de nouveaux clients et la perte de clients.

N/A

8. Décrire tout nouveau développement ou effets sur les produits intangibles comme les noms de marque, listes de diffusion, droits d'auteur, franchises, licences, brevets, logiciels, listes de souscripteurs et marques de commerce.

N/A

9. Rapporter toute embauche ou mise à pied ou tout congédiement d'employés, en incluant des détails sur la durée prévue des mises à pied.

N/A

10. Rapporter tout conflit de travail et toute résolution de ces conflits s'il y a lieu.

N/A

11. Décrire en détail toute action en justice dont l'émetteur a été une partie, notamment le nom du tribunal ou de l'organisme, la date où elle a été instituée, les principales parties en cause, la nature de la réclamation, la somme réclamée, le cas échéant, si l'action a été contestée et l'état actuel de l'instance.

N/A

12. Préciser les détails de tout endettement encouru ou remboursé par l'émetteur, ainsi que des conditions d'un tel endettement.

N/A

13. Donner les détails relatifs à toute valeur mobilière émise et de toute option ou de tout bon de souscription accordé.

N/A

Valeur mobilière	Nombre émis	Détails de l'émission	Utilisation du produit ⁽¹⁾
N/A	N/A	N/A	N/A

(1) Déclarer le produit total et l'allocation prévue du produit.

14. Fournir les détails de tout prêt accordé à des parties liées ou consenti par ces dernières.

N/A

15. Préciser les détails de tout changement des administrateurs, des dirigeants ou des membres des comités.

Administrateurs : Stéphane Leblanc, Guy Paul Allard et Patricia Lafontaine

Dirigeants : Stéphane Leblanc – président et chef de la direction
Guy Paul Allard – secrétaire
Daniel Bélisle – chef des opérations financières

16. Discuter de toute tendance qui pourrait avoir une incidence sur l'émetteur, incluant les tendances sur le ou les marchés de l'émetteur ou les tendances politiques ou en matière de réglementation.

N/A

Certificat de conformité

Le soussigné certifie aux présentes :

1. que le soussigné est un administrateur ou un cadre supérieur de l'émetteur et qu'il a reçu autorisation en bonne et due forme de signer le présent Certificat de conformité, grâce à une résolution adoptée par le conseil d'administration de l'émetteur;
2. qu'à la date ci-contre, il n'y a aucune information importante concernant l'émetteur n'ayant pas été divulguée publiquement;
3. que le soussigné confirme par la présente à CNSX que l'émetteur se conforme aux exigences de la législation applicable aux valeurs mobilières (selon la définition de ce terme dans la Norme canadienne 14-101) et à toutes les exigences du CNSX (telles que définies dans la Politique 1 du CNSX);
4. que tous les renseignements contenus dans le présent Formulaire 7 – Rapport d'activité mensuel sont vrais.

Daté le 7 novembre 2013

Guy Paul Allard

Nom de l'administrateur ou du cadre supérieur

Signature

Secrétaire

Titre officiel

Détails sur l'émetteur Nom de l'émetteur Synergy Acquisition Corp.	Pour Fin du mois octobre 2013	Date du rapport AA/MM/JJ 2013/11/07
Adresse de l'émetteur 10025-102A Avenue #1604		
Ville/Province/Code postal Edmonton/Alberta/T5J 2Z2	N° de télécopieur de l'émetteur	N° de téléphone de l'émetteur (514) 248-0787
Nom de la personne-ressource Stéphane Leblanc	Poste de la personne-ressource Président	N° de téléphone de la personne-ressource (450) 717-2553
Adresse électronique de la personne-ressource slconcept@hotmail.com	Adresse du site Web www.synergyacquisitioncorp.com	